



Séance du 29 avril 2026

**MAIRIE de SAINT-CANNAT**  
 13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 23	Représentés : 6	Non représentés : 6
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-034	Affectation des résultats 2025 sur le budget principal 2026 de la Commune	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : <b>12 MAI 2026</b> Publication sur le site internet municipal le : <b>3 MAI 2026</b>
------------	---	---

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-sept avril deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

**PRESENTS** : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, A. CHIABRANDO, S. ROCHEZ, M. RIBES, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M.L. VOLAND, R. PEYROL.

**EXCUSES** : S. BOULINGUEZ représentée par D. BARBIER, L. MOREL représentée par A. RUBIOLO, S. BOURAS représentée par G. SORBA, N. FRATE représentée par D. CAMHI, S. MENEUT représentée par C. MARIE, J-M. ARNAUD représenté par M. CUTILLO.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Considérant la Commission des finances en date du 15 avril 2026 au cours de laquelle ont été étudiés les CFU 2025 et le projet de BP 2026 de la Commune,

Considérant le Compte financier unique 2025 du budget principal de la commune, adopté par la délibération n°2026-032,

Considérant la tenue du Débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 13 avril 2026, et son rapport détaillé,

Considérant la note synthétique de présentation du CFU 2025 et du BP 2026 de la Commune.

Après en avoir délibéré,  
 Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

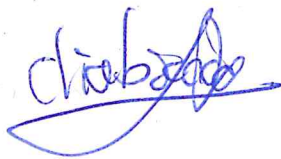
D'affecter les résultats du compte financier unique 2025 du budget principal de la commune sur le budget 2026, comme suit :

- Affectation du résultat cumulé excédentaire de fonctionnement, de **129.008,86 €**, pour :
  - **79.008,86 €** au compte R002 en recettes de fonctionnement
  - **50.000 €** au compte 1068 en investissement
  
- Affectation de l'excédent cumulé d'investissement de **108.530,58 €** pour :
  - **108.530,58 €** au compte R001 en investissement

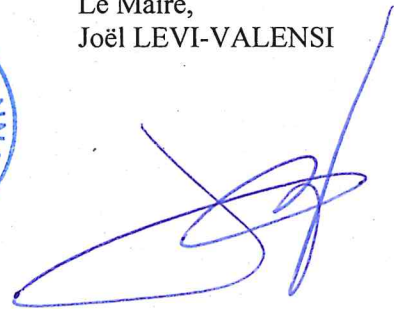
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,  
Alexis CHIABRANDO



Le Maire,  
Joël LEVI-VALENSI



## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

### Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-034

1

En préparation

2

En attente retour  
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-05-12T14-32-43.00 ( MI269723696 )

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260429-2026-034-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Affectation des résultats 2025 sur le budget principal  
2026 de la Commune

Date de décision : 29/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-034 Affectation des résultats 2025 sur le budget principal 2026 de la Commune.PDF](#) Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé	Date 12/05/26 à 14:32	Par <a href="#">ELSENHEIMER Sophie</a>
Transmis	Date 12/05/26 à 14:32	Par <a href="#">ELSENHEIMER Sophie</a>
Accusé de réception	Date 12/05/26 à 14:39	